

Prévenir et agir contre les comportements sexistes et le harcèlement sexuel

Sensibiliser les salariés pour prévenir le sexisme et le harcèlement sexuel au travail

2 jours (14 heures)

Initiation

Présentiel

à partir de

1 545 € HT par personne (TVA en vigueur)

 **Repas inclus en présentiel**

Contenu mis à jour le 30/09/2026. Document téléchargé le 11/10/2026.

Prévenir les comportements sexistes, c'est garantir un environnement de travail respectueux, sécurisé et engagé. Cette formation permet de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs aux notions de sexisme ordinaire, de consentement et de harcèlement, tout en clarifiant le cadre légal. Elle donne aux équipes les clés pour réagir face à des situations inappropriées et contribuer activement à la prévention. Un levier essentiel pour améliorer la qualité de vie au travail, renforcer la cohésion d'équipe et protéger la responsabilité de l'employeur.

Objectifs

- Définir les agissements sexistes, le harcèlement sexuel et les violences sexuelles
- Mesurer les conséquences de ces comportements à tous les niveaux (victimes, manager, structure)
- Déterminer les obligations légales de l'employeur, les procédures et sanctions existantes
- Reconnaître tout comportement devant être considéré comme inapproprié, sexiste et/ou violent
- Développer les outils pour agir à chaque niveau
- Mettre en oeuvre des moyens de prévention et de détection des violences en vue de les sanctionner
- Soutenir les victimes accompagnées en agissant par l'accueil de la parole
- Maîtriser les dispositifs, ressources et acteurs concernés au sein des structures
- [Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.](#)

[Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.](#)

Compétences acquises

Adopter les bons réflexes pour prévenir, alerter ou réagir face à une situation à risque.

À qui s'adresse cette formation ?

Directions générales

DRH, services RH

Toute personne susceptible d'agir pour lutter contre le harcèlement au travail

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Programme

1 Pendant votre formation

Prévenir et agir contre les comportements sexistes et le harcèlement sexuel

Introduction

- Présentation de chacun
- Attentes et objectifs visés de chaque participant
- Présentation du cadre de la formation
- Contextualisation des objectifs et des enjeux
- Émergence des représentations des participants
- Ajustement du contenu du programme de la formation si besoin

Définir les violences et leurs conséquences à tous les niveaux pour les reconnaître

- Définitions : comportement / agissement, sexiste / sexuel, harcèlement / violence
- Décrypter les mécanismes des violences et les cycles des violences
- Examiner les impacts des violences sur la victime, l'équipe, les managers, la structure et la personne mise en cause

En mesurer les enjeux pour m'engager

- Expliquer les textes de loi

- Les obligations légales des employeurs et de l'encadrement
- Rappeler les procédures et les sanctions applicables
- Réfléchir aux enjeux collectifs et individuels
- Lister les freins rencontrés
- Cibler les ressources
- Catégoriser les actions par priorité
- Établir un plan d'action avec des indicateurs précis
- M'engager

Maîtriser les outils pour agir contre les violences à tous les niveaux

- Énumérer les outils disponibles en termes de prévention
- Utiliser les moyens de détection des situations problématiques
- M'entraîner à réagir face à des comportements sexistes
- Accueillir la parole et aider un ou une collègue
 - Comment accueillir la parole
 - Maîtriser les dispositifs, ressources et acteurs concernés au sein des structures et en externe
- Réaliser une enquête interne et sanctionner le cas échéant :
 - Appréhender les différentes étapes d'une enquête
 - Assurer la protection des victimes lors de l'enquête
 - Mener les entretiens lors de l'enquête

Me préparer pour mobiliser sur la thématique

- Lister les objections probables
- Réfléchir à des réponses
- M'entraîner à parler de la thématique
- Agir en tant que responsable
- Pitcher pour favoriser l'engagement

Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif)

- Autodiagnostic
- Mises en situation : atelier collectif ou simulations basées sur des cas concrets proposés par les stagiaires
- Quiz interactif
- Études de cas
- Travaux de groupe
- Travail sur le pitch
- Expression du groupe : débats / discussions
- Débriefing sur les comportements mis en oeuvre : analyse de pratique
- Plan d'action : rédiger son plan d'action personnalisé (PAP), objectifs et actions concrètes

Synthèse de la session

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre dans son environnement
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant
- Évaluation formative : quiz permettant de valider les compétences acquises)
- Bilan oral et évaluation à chaud

Financement

Plusieurs dispositifs de financement sont accessibles via les OPCO (Opérateurs de Compétences), organismes agréés par le ministère du Travail dont le rôle est d'accompagner, collecter et gérer les contributions des entreprises au titre du financement de la formation professionnelle.

Pour plus d'information, une équipe de gestionnaires SKOLAE Formation spécialisée vous accompagne dans le choix de vos formations et la gestion administrative.

Nous contacter pour en savoir plus →

Modalités pédagogiques

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

[Accessibilité aux personnes en situation de handicap](#)

Détails de la session

Du 3 décembre 2026 au 4 décembre 2026 (2 jours / 14 heures)

Grenoble

Du 3 décembre 2026 au 4 décembre 2026 **Grenoble**

- 3 décembre 2026 9h00 – 17h30
- 4 décembre 2026 9h00 – 17h30